

Enseignement supérieur & Recherche

L'évolution récente dans les parcours suivis par les jeunes dans l'enseignement supérieur se caractérise principalement par une élévation de leur niveau de sortie : un tiers des élèves de la génération entrée en sixième en 1995 quitte le système éducatif avec au moins un diplôme de niveau bac + 3, contre un quart de la génération précédente, entrée en sixième en 1989. Au total, 44 % d'entre eux ont obtenu un diplôme ou une certification sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat. Les écarts sont très importants selon l'origine sociale : deux enfants d'enseignants sur trois ont accédé à un diplôme de niveau bac + 3 ou plus, tandis que ce n'est le cas que d'un enfant d'ouvrier non qualifié sur dix. Le parcours suivi dans l'enseignement secondaire est déterminant pour la poursuite d'études supérieures et leur réussite : le taux d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur varie de 89 % pour les bacheliers généraux à 64 % pour les bacheliers technologiques et 19 % pour les bacheliers professionnels. Un jeune entré dans l'enseignement supérieur sur cinq est sorti sans diplôme ; les plus nombreux s'étaient inscrits dans une section de techniciens supérieurs.



Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995

Les premiers élèves de la cohorte entrée en sixième en 1995 sont parvenus au baccalauréat en 2002, après une scolarité secondaire sans redoublement : ils représentent 30 % de l'ensemble de la cohorte. Les autres sont devenus bacheliers entre 2003 et 2006 selon leur parcours dans l'enseignement secondaire (voir l'encadré « Source » p. 8). Au total, 62 % des jeunes de la génération ont obtenu leur baccalauréat dans une série générale, technologique ou professionnelle : la proportion de bacheliers n'a guère évolué par rapport à la précédente génération d'élèves arrivée en sixième en 1989 (61 %).

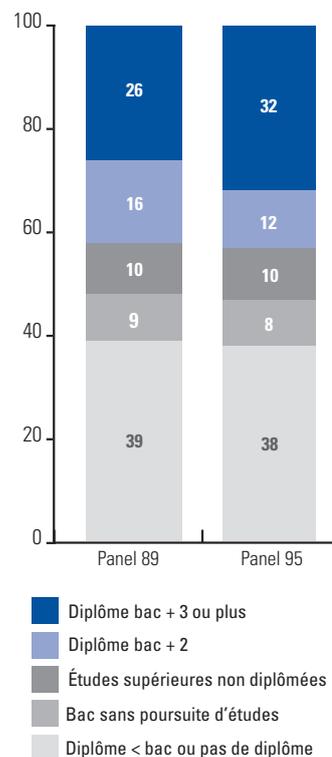
Tous les bacheliers ne s'engagent pas dans des études supérieures, qu'ils s'insèrent tout de suite sur le marché du travail ou poursuivent leur formation dans d'autres voies, dans le domaine artistique ou professionnel par exemple, ou à l'étranger. Au total, 54 % des élèves du panel ont accédé à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur baccalauréat ou, pour certains, un an plus tard.

Un tiers de la génération entrée en sixième en 1995 a obtenu un diplôme au moins de niveau bac + 3

Quinze ans après leur entrée en sixième, 44 % des élèves du panel ont obtenu un diplôme (ou une certification) sanctionnant

au moins deux années d'études supérieures, soit une hausse de deux points par rapport au précédent panel d'élèves entrés en sixième en 1989 (graphique 1). La principale évolution tient à l'élévation du niveau de diplôme : les plus nombreux, soit un tiers de la génération, ont en effet

GRAPHIQUE 1 - Niveau de diplôme atteint par les élèves de la cohorte (en %)



Champ : ensemble des élèves entrés en sixième en 1989 et en 1995

Source : MEN DEPP - MESR DGESIP/DGRI SIES (panels d'élèves entrés en sixième en 1989 et 1995)

acquis un diplôme de niveau bac + 3 ou plus, qu'il s'agisse d'une licence, d'un master ou du diplôme d'une école dont la formation comporte au moins trois années d'études après le baccalauréat¹. Ils n'étaient qu'un quart dans le précédent panel. Cette progression est une conséquence de l'harmonisation européenne des diplômes qui reconnaît le niveau bac + 3 comme le premier palier de l'enseignement supérieur ; elle a été favorisée par la création de la licence professionnelle au début des années 2000. Dans cette nouvelle architecture LMD (licence-master-doctorat), le master, qui sanctionne cinq années d'études supérieures, devient le deuxième palier : 16 % des jeunes de la génération ont acquis un diplôme de ce niveau (tableau 1). La moitié d'entre eux ont eu leur diplôme à l'université, qu'il s'agisse d'un master ou d'un diplôme de santé ; les autres ont obtenu le diplôme d'une école, le plus souvent

d'ingénieur ou de commerce, mais aussi dans des spécialités très variées (instituts d'études politiques, écoles d'architecture...). Dans le même temps, la part des diplômés de niveau bac + 2 baisse de cinq points par rapport à la précédente cohorte : 12 % des jeunes de la génération ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur court, le plus souvent un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un diplôme universitaire de technologie (DUT) et n'ont pas acquis de diplôme plus élevé.

Les autres sont sortis du système éducatif avec le seul baccalauréat, qu'ils n'aient pas poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur, ou qu'ils les aient interrompues au bout d'une ou deux années, voire plus, sans avoir obtenu de diplôme : ils représentent un élève du panel sur cinq.

L'écart entre les niveaux de sortie selon la situation scolaire à l'entrée en sixième

Les élèves de la cohorte parviennent à des niveaux très différents selon leur profil scolaire à la fin de l'enseignement primaire

(tableau 1). Les jeunes qui arrivent au collège avec un an d'avance ou ont réalisé les meilleurs scores aux épreuves d'évaluation de sixième² suivent le plus souvent une trajectoire marquée par la réussite : neuf sur dix sont devenus bacheliers et huit sur dix sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ils se distinguent par le niveau auquel ils parviennent : respectivement 46 % des jeunes entrés en sixième à dix ans et 39 % de ceux dont les performances en français et en mathématiques les situaient dans le quartile supérieur sont sortis du système éducatif avec un diplôme de niveau bac + 5 ou plus. Les deux tiers de ceux qui ont obtenu un diplôme de ce niveau appartenaient à l'entrée en sixième au quartile supérieur. L'écart est très important avec ceux qui se retrouvaient dans le troisième quartile : les plus nombreux ne sont sortis qu'avec un diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4.

À l'inverse, les jeunes arrivés au collège avec un an de retard (ou plus) ou dont

1. Les écoles paramédicales et sociales, dont l'accès est réglementé par un concours et où la durée des études est de trois ans, ont été regroupées dans cette catégorie, bien que la reconnaissance au niveau licence des diplômes qu'elles délivrent ne soit pas encore effective.

2. Les élèves de la cohorte ont été répartis en quatre groupes d'égale importance en fonction de leur niveau moyen global, calculé à partir des scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de sixième.

TABLEAU 1 - Parcours des élèves du panel selon leurs principales caractéristiques à l'entrée en sixième (en %)

	Obtention du baccalauréat	Accès à un bac général	Obtention d'un diplôme du supérieur	Dont :		
				diplôme bac + 2*	diplôme bac + 3/4*	diplôme bac + 5 ou plus
Ensemble du panel	62	34	44	12	16	16
Âge à l'entrée en sixième						
10 ans	93	77	84	13	25	46
11 ans	73	41	52	14	19	19
12 ans ou plus	22	4	9	4	3	2
Niveau à l'entrée en sixième						
Quartile supérieur	92	75	79	12	28	39
Troisième quartile	77	41	56	18	21	17
Deuxième quartile	55	16	29	12	11	6
Quartile inférieur	26	3	10	5	4	1
Sexe						
Garçons	56	27	38	12	10	16
Filles	69	41	50	12	22	16
Accès des parents au baccalauréat						
Au moins un parent bachelier	84	59	69	13	24	32
Aucun des parents bachelier	49	19	28	11	11	6
Origine de la famille**						
Non immigrée	63	35	45	12	17	16
Mixte	64	40	46	10	15	21
Immigrée	52	21	31	10	10	11

* Il s'agit du diplôme le plus élevé. ** Voir définitions note 3.

Champ : ensemble des élèves entrés en sixième en 1995.

Source : MEN DEPP - MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

les performances en français et en mathématiques les plaçaient parmi les élèves les plus faibles, ont rencontré dans leur scolarité secondaire des difficultés qui leur ont rarement permis d'atteindre le baccalauréat : seul un sur dix a obtenu un diplôme d'enseignement supérieur et quasiment aucun d'entre eux n'est parvenu au niveau bac + 5. Les parcours atypiques sont très rares.

Les filles plus souvent diplômées que les garçons

Arrivées en sixième plus jeunes en moyenne et avec de meilleurs acquis scolaires, les filles accèdent à un niveau de formation plus élevé que les garçons (tableau 1). 69 % d'entre elles sont devenues bachelières, alors que ce n'est le cas que de 56 % des garçons, sortis plus souvent avec un diplôme professionnel de niveau V (CAP ou BEP) ou sans aucun diplôme. De plus, ces derniers ont poursuivi moins souvent leurs études après le baccalauréat et sont donc moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur : 50 % des filles de la génération sont sorties avec un diplôme ou une certification de l'enseignement supérieur, contre 38 % des garçons. Les chiffres sont restés stables par rapport à la précédente cohorte. La différence se fait sur l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4. Cela tient en particulier à la spécificité des projets professionnels exprimés par les nouveaux bacheliers : 25 % des filles sou-

haitaient travailler dans le domaine paramédical ou social et 15 % envisageaient devenir enseignantes, contre respectivement 5 % et 8 % des garçons. Ces choix les ont orientées vers des parcours de formations majoritairement de niveau bac + 3 ou 4, du moins avant la maîtrise des métiers de l'enseignement. Et c'est en particulier parce qu'elles sont encore peu présentes dans les écoles d'ingénieurs que les filles n'obtiennent pas plus souvent que les garçons un diplôme de niveau bac + 5, en dépit de leurs meilleures performances scolaires.

D'importantes disparités sociales dans l'accès au niveau bac + 5

Le devenir des élèves varie fortement aussi selon leur origine sociale (graphique 2). Les meilleurs parcours des élèves appartenant aux milieux les plus favorisés sont en partie la conséquence d'inégalités d'acquis dès l'entrée au collège ; mais celles-ci sont renforcées par des différences de choix d'orientation, en particulier après les classes de troisième et de seconde. Ainsi 91 % des enfants d'enseignants, mais 40 % seulement des enfants d'ouvriers non qualifiés ont obtenu le baccalauréat. Ces écarts dans l'accès au baccalauréat sont amplifiés par des disparités dans les poursuites d'études : les enfants d'ouvriers ou d'employés continuent moins après leur baccalauréat et rencontrent dans l'enseignement supérieur des difficultés qui les conduisent à abandonner plus souvent

prématurément. Ainsi, les taux d'accès à un diplôme du supérieur varient considérablement selon l'origine sociale des élèves : les trois quarts des enfants de cadres ou d'enseignants ont accédé à un diplôme au moins de niveau bac + 2 contre un enfant d'ouvrier non qualifié sur cinq.

L'écart est particulièrement important dans l'accès aux diplômes les plus élevés : il est de un à dix entre les enfants de cadres et d'enseignants et les enfants d'ouvriers non qualifiés. La part d'enfants de cadres parmi les diplômés bac + 2 à bac + 4 et les diplômés bac + 5 varie ainsi du simple au double (graphique 3a). Les diplômés bac + 5 présentent eux-mêmes des caractéristiques très différentes selon le type de diplôme obtenu (graphique 3b) : les lauréats d'un master universitaire appartiennent deux fois plus souvent à des catégories défavorisées que les diplômés d'une grande école.

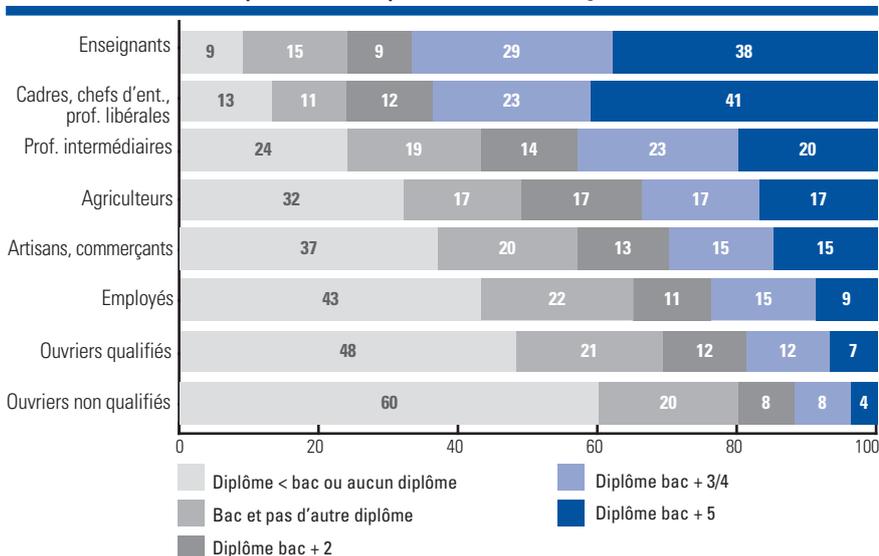
Le niveau d'études des parents crée les mêmes disparités : seuls 28 % des élèves appartenant à la « première génération » de bacheliers dans leur famille sont sortis avec un diplôme du supérieur, alors que c'est le cas de 69 % de ceux dont au moins un des parents est titulaire du bac et a souvent fait des études supérieures (tableau 1). L'écart est particulièrement grand dans l'accès aux diplômes les plus élevés : seuls 6 % des bacheliers « de première génération » ont acquis un diplôme de niveau master.

Le rapport de la famille à l'immigration³ creuse des écarts moins importants : la moitié des enfants d'immigrés ont obtenu un baccalauréat et trois sur dix un diplôme du supérieur.

Une amélioration du parcours des bacheliers technologiques et surtout professionnels

Les disparités constatées dans l'accès des élèves du panel à un diplôme de l'enseignement supérieur s'expliquent en grande

GRAPHIQUE 2 - Niveau atteint par les élèves du panel 95 suivant leurs origines sociales (en %)

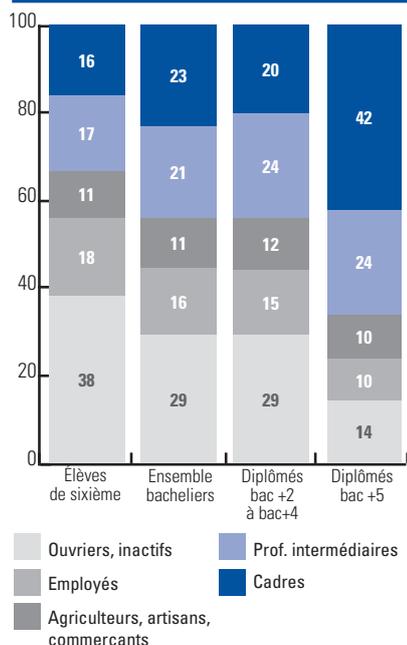


Champ : ensemble des élèves entrés en sixième en 1995

Source : MEN DEPP - MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

3. Selon la définition de l'INSEE, une famille est dite immigrée lorsque les deux parents (ou le seul parent en cas de famille monoparentale) sont nés étrangers dans un pays étranger. Si seul un des parents est dans cette situation, on parle de famille mixte. Lorsque aucun des parents n'est né étranger dans un pays étranger, il s'agit d'une famille non immigrée. 10 % des élèves du panel 1995 sont des enfants d'immigrés et 5 % d'entre eux appartiennent à une famille mixte où un seul parent est immigré.

GRAPHIQUE 3a - De la sixième à un diplôme bac + 5 : évolution des origines sociales (en %)

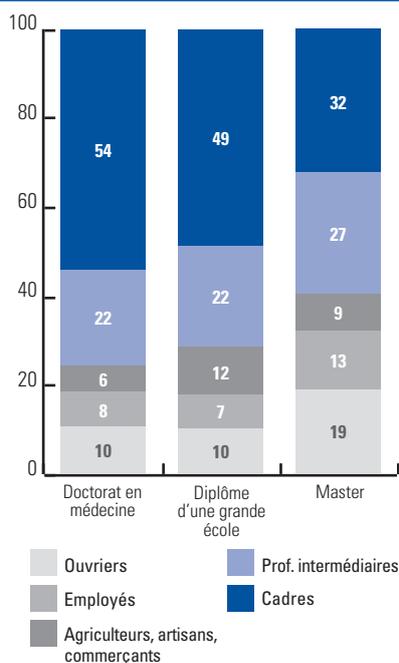


Champ : ensemble des élèves entrés en sixième en 1995.

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

partie parce que les uns et les autres n'ont pas effectué le même parcours dans l'enseignement secondaire, et n'ont pas, en particulier, emprunté les mêmes filières au lycée (tableau 2). Si, globalement, sept bacheliers sur dix ont obtenu un diplôme ou une certification sanctionnant au moins deux années d'études supérieures, leur situation est très différente selon le type de baccalauréat auquel ils ont accédé. Un bachelier professionnel sur cinq a acquis un diplôme de l'enseignement supé-

GRAPHIQUE 3b - Origine sociale des diplômés de niveau bac + 5 ou plus selon le type de diplôme obtenu (en %)



Champ : ensemble des bacheliers du panel 95 ayant obtenu un diplôme de niveau bac + 5

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

rieur : c'est deux fois plus que dans le précédent panel. Cette progression s'explique par la proportion croissante de ceux qui ont poursuivi leurs études, le plus souvent pour préparer un BTS : le taux d'inscription des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur est passé de 26 % à 42 % entre les deux cohortes. Mais l'échec, même s'il diminue, reste majoritaire : lauréats d'un baccalauréat qui avait

été conçu au départ pour une insertion dans la vie active, ils sont handicapés par un déficit en connaissances théoriques de base et rencontrent d'importantes difficultés. Plus de la moitié des bacheliers professionnels qui s'étaient engagés dans des études supérieures les ont abandonnées sans avoir obtenu de diplôme. Les lauréats des spécialités tertiaires poursuivent plus souvent leurs études que ceux des spécialités industrielles, mais rencontrent un échec plus important.

Le parcours des bacheliers technologiques s'est également amélioré : plus nombreux à accéder aux études supérieures, ils réussissent également mieux. 64 % des bacheliers technologiques ont quitté le système éducatif avec un diplôme du supérieur, ce qui représente une hausse de quatre points par rapport au précédent panel. Les filières professionnalisées courtes restent leur principale voie d'accès à un diplôme du supérieur ; mais ils prolongent plus souvent leur formation au-delà du BTS ou du DUT et sont de plus en plus nombreux à parvenir à un diplôme au moins de niveau bac + 3. L'accès des bacheliers technologiques au niveau bac + 5 reste cependant peu fréquent. L'amélioration des parcours concerne particulièrement les bacheliers STT (sciences et technologies tertiaires) dont le taux d'obtention d'un diplôme du supérieur a augmenté de cinq points. Leur échec reste toutefois important : un

TABLEAU 2 - Bilan du parcours des bacheliers selon les principales séries de baccalauréat (en %)

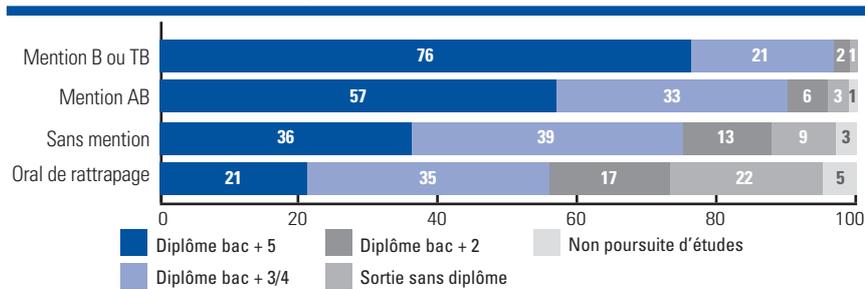
	Non poursuite dans le supérieur	Diplômés de l'enseignement supérieur				Sortis sans diplôme	% diplômés panel 1989
		Diplôme bac + 2	Diplôme bac + 3/4	Diplôme bac + 5	Ensemble		
ES	3	15	38	33	86	11	84
L	4	11	45	26	82	14	78
S	2	9	29	54	92	6	92
Bacheliers généraux	2	11	35	43	89	9	87
STT	9	38	16	7	61	30	56
STI	8	43	21	12	76	16	76
Bacheliers technologiques	10	35	21	8	64	26	60
Séries industrielles	62	15	2	1	18	20	10
Séries tertiaires	53	17	3	-	20	27	10
Bacheliers professionnels	57	16	2	1	19	24	10
Ensemble des bacheliers	14	19	25	26	70	16	68
Rappel panel 1989	16	25	43*		68	16	

* Le suivi des bacheliers du panel 1989 ne permet pas de mesurer l'obtention d'un diplôme bac + 5.

Champ : ensemble des élèves des panels 89 et 95 ayant obtenu le baccalauréat.

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panels d'élèves entrés en sixième en 1989 et 1995)

GRAPHIQUE 4 - Accès des bacheliers généraux à un diplôme selon leurs résultats au baccalauréat (en %)



Champ : ensemble des élèves du panel 95 ayant obtenu un baccalauréat général.

Source : MEN DEPP - MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

bachelier STT sur trois a abandonné ses études supérieures sans avoir obtenu de diplôme.

Une réussite contrastée des bacheliers généraux selon leurs résultats au baccalauréat

Neuf bacheliers généraux sur dix sont sortis du système éducatif avec un diplôme de l'enseignement supérieur qui, dans la plupart des cas, sanctionne au moins trois années d'études (tableau 2). 43 % ont accédé à un diplôme bac + 5, c'est même le cas de 54 % des bacheliers S. Les sorties non diplômées touchent moins d'un bachelier général sur dix et la réussite des bacheliers L a progressé par rapport au précédent panel. Cependant le niveau de diplôme auquel parviennent les bacheliers généraux varie

sensiblement selon les résultats qu'ils ont obtenus au baccalauréat (graphique 4). C'est l'accès à un diplôme de niveau master qui creuse l'écart le plus important : les trois quarts des bacheliers généraux sont allés jusqu'à ce niveau lorsqu'ils ont eu une mention « Bien » ou « Très bien », contre un sur cinq seulement de ceux qui ont eu leur bac à l'issue de l'oral de rattrapage. Parmi ces derniers, plus d'un sur cinq est sorti sans diplôme de l'enseignement supérieur. Ainsi, les différences constatées dans le parcours des jeunes après le baccalauréat s'expliquent en partie par la nature de leur baccalauréat et les conditions dans lesquelles ils l'ont obtenu. L'écart entre les taux d'accès des élèves à un baccalauréat général selon leur niveau à l'entrée en sixième ou leur origine sociale est très important (tableau 1). Les trois quarts des élèves de la cohorte dont les résultats à l'évaluation de sixième les situaient dans

le quartile supérieur ou dont les parents sont cadres ou enseignants sont lauréats d'un baccalauréat général ; à l'inverse, les bacheliers de « première génération » ou les enfants d'ouvriers ou d'employés sont majoritairement titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel.

Des sorties sans diplôme qui restent élevées en STS

Un dernier facteur contribue à expliquer les différences de parcours entre les bacheliers : la filière de formation dans laquelle ils se sont inscrits après leur bac (tableau 3). Parmi les seuls bacheliers ayant poursuivi dans le supérieur, huit sur dix sont sortis diplômés : la proportion n'a pas changé depuis le précédent panel. Mais leur niveau de sortie varie selon l'orientation qu'ils ont prise après leur baccalauréat, ces différences étant liées à la fois à la nature et aux conditions de recrutement des différentes filières. Plus de neuf sur dix de ceux qui ont été admis dans les filières les plus sélectives sont sortis avec un diplôme. C'est le cas de la quasi-totalité de ceux qui ont pris la voie d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), et huit sur dix ont obtenu un diplôme de niveau bac + 5. La réussite est très grande également parmi ceux qui ont intégré un IUT : neuf sur dix sont sortis

TABLEAU 3 - Bilan du parcours des bacheliers selon les principales orientations après le bac (en %)

	Diplômés de l'enseignement supérieur				Sortis sans diplôme	% diplômés panel 1989
	Diplôme bac + 2	Diplôme bac + 3/4	Diplôme bac + 5	Ensemble		
Licence	9	40	31	80	20	78
dont bacheliers généraux	8	43	35	86	14	85
dont bacheliers technologiques	17	26	10	53	47	41
PCEM/PCEP	5	30	56	91	9	92
CPGE	1	15	82	98	2	96
IUT	26	29	38	93	7	92
dont bacheliers généraux	19	31	45	95	5	94
dont bacheliers technologiques	42	23	24	89	11	87
STS	49	15	7	71	29	75
dont bacheliers généraux	48	25	17	90	10	85
dont bacheliers technologiques	52	16	6	74	26	76
dont bacheliers professionnels	43	3	2	48	52	44
Ensemble de ceux qui ont poursuivi dans le supérieur	22	29	30	81	19	81
Rappel panel 1989	30	51*		81	19	

* Le suivi des bacheliers du panel 1989 ne permet pas de mesurer l'obtention d'un diplôme bac + 5.

Champ : ensemble des élèves des panels 89 et 95 qui ont poursuivi des études supérieures après leur baccalauréat (ou l'année suivante).

Source : MEN DEPP - MESR DGESIP/DGRI SIES (panels d'élèves entrés en sixième en 1989 et en 1995)

diplômés, y compris parmi les bacheliers technologiques. Les poursuites d'études après l'obtention d'un DUT se sont généralisées, grâce en particulier à la mise en place de la licence professionnelle. Les deux tiers des bacheliers entrés dans un IUT ont eu au moins un diplôme de niveau bac + 3, soit une proportion deux fois plus importante que dans le précédent panel.

À l'inverse, en STS, la réussite se tasse, en particulier parmi les bacheliers technologiques et malgré l'amélioration des résultats obtenus par les bacheliers professionnels : sept sur dix des bacheliers qui s'étaient inscrits en STS sont sortis avec un diplôme. Si les poursuites d'études après un BTS sont, comme après un DUT, de plus en plus fréquentes, les sorties à bac + 3 ou plus restent minoritaires.

C'est parmi les jeunes inscrits en STS, qui sont très majoritairement issus des séries technologiques ou professionnelles et pour lesquels les possibilités de réorientation sont très limitées, que l'échec reste le plus important : 29 % de ceux qui s'étaient inscrits en STS ont interrompu leurs études sans avoir obtenu de diplôme, soit une hausse de quatre points par rapport au précédent panel. Cette situation ne correspond cependant pas toujours à un échec à l'examen : un certain nombre abandonnent en effet leur formation parce qu'ils ont trouvé un emploi, parfois dans l'entreprise dans laquelle ils faisaient leur stage ou leur alternance.

80 % de diplômés parmi ceux qui se sont inscrits en licence, mais 62 % seulement ont obtenu un diplôme universitaire

Le parcours des bacheliers qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat s'est amélioré : 80 % d'entre eux sont sortis avec un diplôme, soit une hausse de deux points par rapport au précédent panel. Le plus souvent ils ont obtenu au moins un diplôme à l'université ; mais 18 % ont acquis leur diplôme ailleurs après s'être réorientés avec succès dans une autre formation, souvent une STS (tableau 4). Cette part est plus élevée encore parmi les seuls bacheliers technologiques : inscrits en licence le plus souvent faute d'avoir été admis dans

TABLEAU 4 - Bilan du parcours des bacheliers inscrits en L1 après leur baccalauréat (en %)

	Bacheliers généraux			Bacheliers technologiques	Ensemble des inscrits
	À l'heure	En retard	Ensemble		
Ont obtenu un diplôme universitaire	76	53	69	27	62
Master	32	18	28	8	24
Maîtrise	12	8	11	2	10
Licence	32	27	30	17	28
N'ont pas eu de diplôme à l'université mais ont eu un autre diplôme	17	19	17	26	18
Diplôme de niveau bac + 3 ou plus	9	9	9	10	9
BTS ou DUT	8	10	8	16	9
N'ont eu aucun diplôme	7	28	14	47	20

Champ : ensemble des bacheliers du panel 95 qui se sont inscrits en première année de licence à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat.

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

la filière qu'ils souhaitaient, ils parviennent de plus en plus souvent à se réorienter. 53 % d'entre eux ont quitté l'enseignement supérieur avec un diplôme : dans la moitié des cas ils ont obtenu ce diplôme ailleurs qu'à l'université.

À l'université, les bacheliers qui s'étaient inscrits en L1 ont eu le plus souvent une licence ; un quart d'entre eux seulement, et un tiers des bacheliers généraux « à l'heure », ont obtenu un master. Mais la hausse du niveau de recrutement aux concours d'enseignants va avoir pour effet un accroissement des poursuites jusqu'à ce niveau : 9 % en effet de ceux qui s'étaient orientés en licence ont réussi le CAPES ou le concours de recrutement de professeurs des écoles.

L'importance de l'orientation après le bac pour l'issue des parcours dans le supérieur

Ainsi plusieurs facteurs influent sur la réussite dans l'enseignement supérieur : parcours scolaire, origine sociale, environnement familial, choix de la filière de formation... Pour être à même d'apprécier plus précisément l'effet propre de chacune des caractéristiques d'un bachelier général sur sa probabilité d'accéder à un diplôme bac + 5, une analyse « toutes choses égales par ailleurs » a été mise en œuvre : elle permet de mesurer l'effet de chacune des variables susceptibles d'influer sur la réussite lorsque toutes les autres sont maintenues constantes (tableau 5). Cette analyse confirme l'im-

portance du parcours scolaire antérieur, que ce soit le retard éventuel avec lequel les bacheliers sont parvenus au bac, leur série ou la mention obtenue. Mais elle montre aussi que, à caractéristiques comparables, l'orientation prise à l'entrée dans l'enseignement supérieur a un effet déterminant dans l'accès à un diplôme bac + 5 : par rapport à une inscription dans le premier cycle universitaire, une inscription en CPGE favorise très significativement la probabilité d'aller jusqu'à ce niveau, tandis que le passage par un IUT n'a pas d'effet. Quelle que soit la filière suivie, le fait de ne pas être motivé par le contenu des études la première année limite cette probabilité.

S'il n'y a pas d'effet significatif de la catégorie sociale des parents, déjà largement prise en compte dans le cursus antérieur, leur niveau d'études garde son importance : le fait que l'un d'entre eux ait fait des études supérieures longues accroît la probabilité d'être diplômé au niveau bac + 5. Le revenu familial a également une influence : un jeune dont les parents avaient considéré, lorsqu'il était au collège, que leurs revenus étaient très insuffisants pour lui permettre de poursuivre ses études aussi longtemps qu'il le souhaitait, a une probabilité moins grande de parvenir à bac + 5. L'effet du travail salarié régulier la première année s'exerce dans le même sens.

Enfin, « toutes choses égales par ailleurs », le fait d'être scolarisé en terminale en Île-de-France, où l'offre de formations supérieures est très abondante, ou d'avoir deux parents issus de l'immigration et sans

TABLEAU 5 - Impact des différentes caractéristiques des bacheliers généraux sur leur probabilité d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5

Variables	Modalités de la variable	Coefficient
Sexe	<i>Garçon</i>	<i>réf.</i>
	Fille	-0,44***
PCS du chef de famille	<i>Professions intermédiaires</i>	<i>réf.</i>
	Cadres, professions libérales	ns
	Agriculteurs, artisans, commerçants	ns
	Employés	ns
	Ouvriers	ns
Diplôme le plus élevé des parents	<i>Bac</i>	<i>réf.</i>
	Bac +3 ou plus	0,37**
	Bac +2	ns
	Diplôme inférieur au bac ou pas de diplôme	ns
Perception par les parents de leur niveau de revenu	<i>Tout à fait suffisant pour que leur enfant poursuive aussi longtemps qu'il le souhaite</i>	<i>réf.</i>
	Très insuffisant	-0,35*
	Un peu insuffisant ou juste suffisant	ns
Rapport à l'immigration	<i>Aucun parent immigré</i>	<i>réf.</i>
	Au moins un des parents immigré	ns
	Les deux parents immigrés	0,46**
Type de commune de l'établissement de terminale	<i>Province >200 000 hab.</i>	<i>réf.</i>
	Province <50 000 hab.	ns
	Province de 50 000 à 200 000 hab.	ns
	Île-de-France	0,46***
Série de bac	<i>ES</i>	<i>réf.</i>
	L	-0,63***
	S	0,42***
Âge au bac	<i>18 ans</i>	<i>réf.</i>
	17 ans	ns
	19 ans et plus	-0,88***
Mention	<i>Mention passable</i>	<i>réf.</i>
	Oral de rattrapage	-0,55***
	Mention AB	0,51***
	Mention B ou TB	0,94***
Orientation après le bac	<i>Premier cycle universitaire</i>	<i>réf.</i>
	CPGE	1,13***
	IUT	ns
	STS	-0,93***
	École	ns
Motivation en faveur du contenu des études la première année	<i>Oui</i>	<i>réf.</i>
	Non	-0,21*
Emploi régulier la première année	<i>Non</i>	<i>réf.</i>
	Oui	-0,39*

Les coefficients non significatifs au seuil de 5 % sont indiqués ns ; les coefficients marqués * sont significatifs à un seuil de 5 % ; ceux marqués ** à un seuil de 1 % et ceux marqués *** à un seuil de 0,1 %.

Lecture : par rapport aux garçons (situation de référence), les filles ont, à situation scolaire et familiale comparable, une probabilité moins forte d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5 puisque le coefficient estimé est négatif (-0,44) et significatif au seuil de 0,1 %.

Champ : ensemble des élèves du panel 95 ayant obtenu un baccalauréat général.

Source : MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

doute fortement investis dans les études de leurs enfants, accroissent significativement la probabilité d'être diplômé au niveau bac + 5. À l'inverse, les filles ont une probabilité moins forte d'accéder à un diplôme de niveau bac + 5 que les garçons :

cela tient en particulier à la spécificité de leurs projets professionnels.

Sylvie Lemaire
MESR SIES C1

Pour en savoir plus

« Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours », *Note d'Information* 10.13, MEN-DEPP, septembre 2010.

« Les bacheliers "de première génération" : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur "bridés" par de moindres ambitions ? », *France portrait social* 2009.

« Disparités d'accès et parcours en classe préparatoire », *Note d'Information* 08.16, MEN-DEPP, mars 2008.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

www.education.gouv.fr

depp.documentation@education.gouv.fr

Source

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale a mis en place en septembre 1995 un panel de 17 830 élèves, qui entraient à cette date en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Les renseignements sur l'élève et son environnement ont été recueillis auprès du chef d'établissement au moment du recrutement. Ces informations ont été précisées par une enquête réalisée directement auprès des familles ; elle a permis en particulier de codifier avec plus de précision la catégorie sociale des parents et leur niveau de diplôme. Leur situation scolaire a été actualisée au début de chaque année ; les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ont été collectés. Ces élèves sont parvenus au baccalauréat entre 2002 et 2006, selon qu'ils ont redoublé ou non dans l'enseignement secondaire et selon qu'ils ont emprunté ou non la voie professionnelle.

Les bacheliers ont fait l'objet d'une interrogation individuelle annuelle, par voie postale et téléphonique, sur les études qu'ils sui-

vaient, leurs motivations, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, leurs projets, leur situation personnelle ; les taux de réponses oscillent entre 88 et 94 %. Le parcours de ces élèves a été observé aussi longtemps que le jeune poursuivait des études supérieures, et au plus jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 5. La dernière interrogation a été réalisée en 2010-2011.

Ce panel d'élèves faisait suite à un précédent panel de 22 000 élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1989, et parvenus au baccalauréat entre 1996 et 2000 selon le temps passé dans l'enseignement secondaire. Le parcours de ces bacheliers avait été observé aussi longtemps que le jeune suivait une formation et au plus jusqu'à son inscription dans une formation correspondant au niveau bac + 5.

Un nouveau panel de 35 000 élèves entrés en sixième en 2007 a été mis en place par la DEPP ; les premiers parviendront au baccalauréat en 2014 et seront interrogés en 2015 sur leur entrée dans l'enseignement supérieur. Un suivi de l'insertion des jeunes de ce panel dans la vie active sera réalisé par l'INSEE.

Le panel de bacheliers 2008

Un panel de bacheliers 2008 a été mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de mesurer l'impact des évolutions récentes intervenues dans l'enseignement supérieur depuis la mise en place de nouvelles procédures d'orientation et la généralisation du LMD (licence-master-doctorat), avec en particulier la création de la licence professionnelle. Un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés dans un établissement public ou privé de France métropolitaine en 2007-2008 a été sélectionné dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères suivants : série de baccalauréat (à l'exception des séries agricoles), âge et mention au baccalauréat, sexe.

La première interrogation a mis en évidence une diminution des inscriptions en licence, au profit d'écoles recrutant au niveau du baccalauréat dans des domaines très variés. Elle montre

aussi une forte hausse de l'accès des bacheliers professionnels à l'enseignement supérieur, en particulier par la voie de l'alternance. L'issue de la première année, en particulier en licence, est étroitement liée au parcours antérieur du nouvel étudiant et à sa motivation à l'entrée à l'université.

Les résultats des deux premières années d'interrogation ont fait l'objet de deux publications :

- « Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2008 », *Note d'Information Enseignement supérieur et Recherche* 10.06, MESR SIES, juillet 2010 ;

- « Les bacheliers 2008 : où sont-ils à la rentrée 2009 ? », *Note d'Information Enseignement supérieur et Recherche* 11.08, MESR SIES, mai 2011.